



« Se souvenir est  
un devoir sacré »

# NAVARIN

Bulletin de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne  
et de la Fondation du Monument et Ossuaire de Navarin.

JANVIER 2004

## SOMMAIRE

- P 1 Editorial.
- P 2 Anniversaire de l'érection  
du Monument de NAVARIN
- P 4 NAVARIN 29 Juin 2003.
- P 5 Les Chasseurs en Champagne.  
1914 - 1918
- P 10 Divers
- P 11 La sonnerie aux morts
- P 14 Mémoires de guerre
- P 16 Calendrier des manifestations



4 novembre 1923 - NAVARIN - La première Pierre

## EDITORIAL

L'année qui s'annonce sera celle de deux anniversaires majeurs, celui de la première bataille de la Marne et celui du débarquement de 1944. Le premier sera célébré avec éclat en Champagne et la Coordination du Souvenir, à laquelle appartient l'Association, a soumis aux autorités officielles un projet particulier. Le bulletin de juin en précisera le contenu.

Plus près de nous, nous ne saurions oublier la pose de la première pierre en 1923 et l'inauguration du Monument en 1924, de même que la constitution, à la même époque, d'un Comité de la Flamme à l'Arc de Triomphe, dont le Président, désigné par acclamations, ne fut autre que le Général Henri Gouraud, alors Gouverneur militaire de Paris. Ravivage de la Flamme et Sonnerie aux Morts sont devenus indissociables, nous en rappelons l'origine dans ce bulletin.

Depuis quatre-vingts ans, excepté pendant les années noires de 1940 à 1944, nous rendons hommage aux Morts des Armées de Champagne lors d'une cérémonie dont le déroulement et la structure ont conservé un caractère hiératique qui lui confère une grande puissance d'évocation et d'émotion. Elle ne saurait se concevoir sans la présence d'un détachement militaire accompagnant son drapeau. Ainsi, au moment précis où les honneurs réglementaires sont rendus à l'emblème, peut se cristalliser au cœur de l'assistance le sentiment d'appartenance à un même pays et aux valeurs qui lui sont attachées. N'oublions pas que le Drapeau, par ses couleurs, par les inscriptions qu'il porte en lettres d'or sur sa soie et par les décorations qui lui ont été attribuées, témoigne du passé, mais est aussi porteur du présent et de l'avenir de la plus vieille nation d'Europe : la France. Nous accueillerons en juin 2004 le Drapeau des Chasseurs, emblème historique et prestigieux entre tous.

Nos grands anciens, combattants de la Grande Guerre ont presque tous disparu. Cependant nombre d'entre eux ont laissé par écrit des témoignages émouvants, nous en continuons la publication.

Nous essaierons de développer, comme nous l'avons déjà fait en 2003, la participation de jeunes écoliers à la cérémonie annuelle afin qu'ils comprennent mieux cette tranche d'histoire si lointaine pour eux mais malgré tout si proche par les traces indélébiles qu'elle a imprimées sur les événements du siècle passé, voire de celui qui commence.

Voilà, chers lecteurs, chers amis, ce qui est proposé à votre curiosité et votre réflexion dans le présent bulletin. En vous souhaitant bonne lecture je voudrais, associé au Général X. Gouraud, vous présenter nos vœux les meilleurs et les plus sincères pour 2004.

N. MERY



4 novembre 1923 –  
Pose de la première pierre.  
Le Général GOURAUD et  
le Général HELY d'OISSEL  
président du comité  
d'érection du monument



28 septembre 1924  
Inauguration du  
monument.

Premières images d'une  
cérémonie qui se  
perpétue.



## 2004 : 80ème ANNIVERSAIRE DE L'ERECTION DU MONUMENT DE NAVARIN.

Les grandes oeuvres, comme les Etats, sont rarement nées du hasard, complètes et organisées comme elles s'offrent à vous après des années voire des siècles de développement.

Mais elles naissent d'une idée généreuse, comme ce fut le cas pour NAVARIN, la volonté du Chef, le Général Henri GOURAUD commandant la 4ème Armée en 1917-1918. L'idée est nette "glorifier le courage des combattants du front de CHAMPAGNE et honorer les morts de la 4ème Armée par un monument digne de leurs combats et de leur sacrifice."

Où ? Au centre de ce front où s'est cristallisée la résistance des Français et leurs alliés avant d'être le point de départ de l'avance victorieuse. Au sommet d'une crête si âprement convoitée et défendue, NAVARIN, nom et emplacement d'une grande ferme disparue à tout jamais.

Pour réaliser ce vœu du Général GOURAUD, a été créé un "Comité d'érection d'un monument aux Morts des Armées de Champagne" autorisé par un arrêté ministériel en date du 14 mai 1923. Pour permettre la construction de ce monument, une souscription est ouverte : **pose de la première pierre le 4 novembre 1923 et inauguration le 28 septembre 1924.**

Le Général GOURAUD est aidé par des hommes remarquables, tel le Général HELY d'OISSEL ancien commandant du 8ème Corps d'Armée.

Rapidement, le Monument de NAVARIN devient un lieu de grands pèlerinages : il ne faut pas oublier que les combats sont terminés depuis seulement quelques années : les veuves et les orphelins sont là, les blessés souffrent encore dans leur chair, les anciens combattants veulent témoigner, prier et ne pas oublier.

L'impact de ce monument de Navarin, en Champagne comme en France entière, est énorme et il apparaît nécessaire, pour faire face aux dépenses inhérentes à l'évolution et l'entretien de cette construction réalisée rapidement, de donner à ce comité d'érection une base juridique durable : **ainsi a été créée le 10 mars 1929 une " Association du souvenir aux Morts des Armées de Champagne ( 1914-1918 ) "**.

Cette association avait pour but de conserver le souvenir et d'honorer le sacrifice des soldats français et alliés tombés sur le front de Champagne, ainsi que d'assurer la garde et l'entretien du monument élevé à leur mémoire.

Des ossuaires ont été alors construits pour recevoir les ossements, nombreux à l'époque, des combattants restés encore sans sépulture.

A la demande du ministre des pensions, un, puis cinq, puis d'autres ossuaires ont été aménagés puis remplis ; au total dix-huit ossuaires ont été ainsi créés par des souscriptions privées et seront gardés et entretenus sur les fonds de l'Association qui accomplissait bien là œuvre d'utilité publique.

En 1932, le Conseil de l'Association a jugé opportun de créer un organisme distinct, une Fondation qui, elle, reconnue d'utilité publique, pourra donner au Monument et à l'Oeuvre du souvenir toute garantie pour l'avenir.

**Ainsi est née la " Fondation du Monument aux Morts des Armées de CHAMPAGNE et Ossuaire de NAVARIN "** qui a été reconnue d'utilité publique par décret du 16 mai 1933. Toutes les questions relatives au Monument et aux Ossuaires relèveront donc de la Fondation qui n'avait d'ailleurs d'autres ressources pour remplir sa mission que l'aide de l'Association et les dons publics et privés.

La Fondation devenait par ailleurs, par acte enregistré le 30 octobre 1935 aux hypothèques de Châlons-sur-Marne, propriétaire du Monument et de tout le terrain environnant qui avait été acheté par le Comité d'érection.

Son premier président fut le Général EON entouré d'un architecte et d'amis fidèles du Général GOURAUD.

L'avenir de la Fondation est lié aux moyens dont elle dispose pour assurer sa mission. Le monument, sur la crête, est très exposé aux intempéries. Le terrain sur lequel il a été construit a été tellement bouleversé que les tassements firent longtemps sentir leur effet.

La Fondation doit entretenir ce monument aujourd'hui âgé de 80 ans à l'intérieur comme à l'extérieur et doit mettre en valeur le terrain avec ses tranchées, sapes et abris de 1918; rares vestiges existant encore du champ de bataille de CHAMPAGNE. C'est pourquoi il fut décidé d'engager une procédure de classement ou d'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

Après examen en Commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique de CHAMPAGNE ARDENNE et sur proposition du Directeur des Affaires culturelles, par arrêté préfectoral en date du 16 février 1994. le monument de NAVARIN et le terrain qui l'environne sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

Ainsi, par les initiatives, d'ordre matériel ou culturel, qu'elles n'ont cessé de prendre au fil des années, Fondation et Association agissent en étroite symbiose pour que soit reconnue la valeur de MEMORIAL NATIONAL de ce lieu sacré, témoin de tant de sacrifices et de gloire de nos Armes, et que soit maintenu au plus haut niveau de dignité et de fidélité :

### LE CULTE DU SOUVENIR

( Reprise du texte de Monsieur Jean-Eric Prételat, publié dans le numéro spécial édité en 1994 à l'occasion du 70ème anniversaire de l'inauguration du monument ).

DIMANCHE 29 JUIN 2003,

## PELERINAGE A NAVARIN.

Ce dimanche matin, le pèlerin découvre le Navarin ensoleillé des belles années. Le front impeccablement aligné du 40ème Régiment d'artillerie et la frange tricolore des porte-drapeau soulignent le monument ruisselant de blancheur. Chacun est sensible au coup d'œil. Mais ni les nombreuses associations représentées, ni la population, ni les officiels qui arrivent peu à peu, ne sont là pour admirer un spectacle ; et la cérémonie qui commence lorsque les deux sections du 40ème R.A. rendent les honneurs à leur étendard, fait entrer l'assistance dans le souvenir des héros qu'ils viennent honorer.

D'abord, trois élèves de l'école primaire de Sommepey, marqués par les recherches qu'ils ont faites sur la guerre et par la visite du site de Navarin, lisent des extraits de lettres de combattants ; ils disent le tragique des combats et de la mort que nos anciens ont affronté ici, jour après jour.

Le Général Xavier Gouraud relève ces paroles qui témoignent froidement de l'horreur des combats et, en même temps, de l'héroïsme des combattants, ce qui l'amène à poser deux questions : « Serions-nous capables d'héroïsme aujourd'hui ? » Et, dans la mémoire des conflits passés, que faisons-nous face aux déséquilibres actuels, aux injustices nouvelles ? « Serons-nous aveugles ? Laisserons-nous ces situations devenir des conflits et des guerres ? »

Le Général Ratel, commandant la 1ère Brigade Mécanisée, y répond pour sa part en soulignant le message que nous laissent les soldats de 14 -18 : "celui de la cohésion, celui de la vigilance, celui de la volonté et de l'abnégation collective".

Monsieur Daubigny, préfet de la région Champagne-Ardenne et de la Marne, précise le défi que ces combattants et leurs chefs nous engagent à relever : « L'avenir n'est donné à personne : il s'acquiert à force de lucidité, d'esprit de décision, d'engagement collectif et donc, d'engagements individuels - nous sommes en démocratie -. Qu'il s'agisse de géopolitique et de combats armés ... qu'il s'agisse des grands défis économiques et environnementaux ... »

Ensuite, les enfants fleurissent les marches du monument et les autorités déposent des gerbes avant la minute de silence ponctuée par les sonneries aux morts française et américaine. Celle-ci marquait le souvenir des sacrifices des troupes américaines, en la présence du général Leszczynski, directeur de la commission qui veille sur les monuments américains en Europe, dont la présence fidèle est le rappel de la participation américaine aux combats de la IVème Armée.

Après la messe célébrée devant le monument par le Père Royer, curé de Suippes, les autorités, les porte-drapeau et bon nombre de personnes, sous le soleil devenu chaud, vont se recueillir au cimetière militaire de Jonchery-sur-Suippe.

Puis, plus de 200 pèlerins se retrouvent dans la salle à manger du 40ème R.A. qui nous accueille pour un apéritif rafraîchissant et un repas convivial et animé.

Le lecteur notera que ce compte rendu a commencé et s'achève en parlant de la présence sous les armes et du soutien du 40ème R.A.. C'est le reflet de l'appui que le colonel Bengler, chef de corps du 40, nous a apporté en associant pleinement son régiment à l'A.S.M.A.C. dans l'organisation de cette journée du souvenir. Les membres de l'Association en remercient chaleureusement le colonel Bengler et son régiment.

# HISTOIRE

## LES CHASSEURS.

Chacun sait qu'avant la Grande Guerre, le Général GOURAUD s'illustra au cours de plusieurs séjours en Afrique. Il est moins connu qu'à la sortie de St Cyr, il choisit l'infanterie métropolitaine et servit au 21ème Bataillon de chasseurs à pied puis, plus brièvement, au 8ème B.C.P.

Chasseur de cœur et d'esprit, il racontait en 1901, que son « gri-gri » était un fanion tricolore brodé d'un cor d'argent et d'une ancre d'or. Ce modeste emblème résume bien la fidélité aux Chasseurs d'un très grand Marsouin.

Près d'un demi-siècle plus tard, le 25 septembre 1948, jour anniversaire du combat de SIDI-BRAHIM, le « Premier Bataillon de chasseurs à pied » rendait les honneurs au Général Gouraud qui rejoignait ses soldats dans la crypte du monument de Navarin.

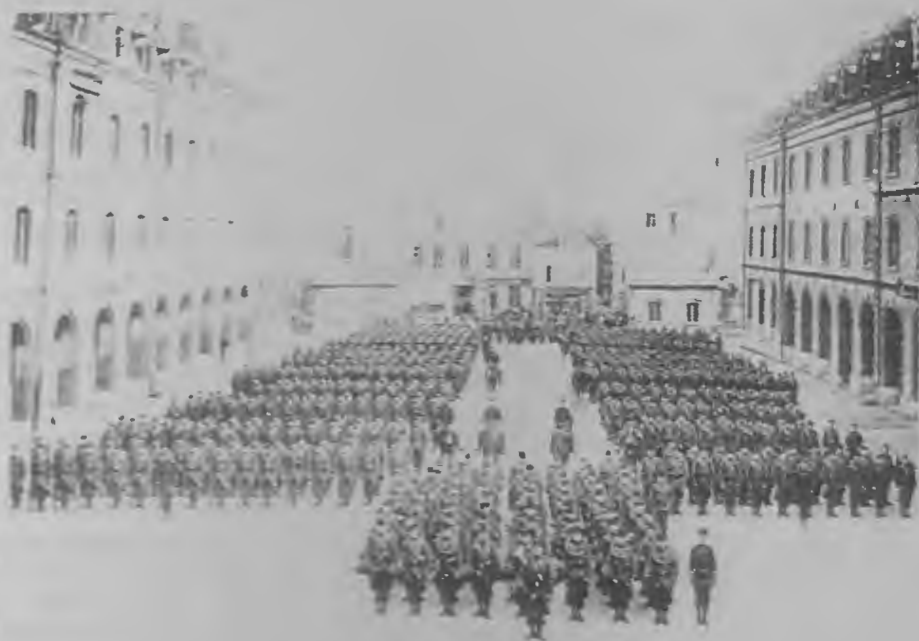
Cette proximité du Général Gouraud avec les Chasseurs n'est pas, à l'évidence, la seule raison de raconter l'histoire de ceux-ci. Nombre de leurs bataillons s'illustrèrent en effet en Champagne de 1914 à 1918 et nous leur rendrons hommage à Navarin, le 20 juin 2004, en présence du Drapeau des Chasseurs.

## LEUR HISTOIRE.

Des unités d'élite, rapides et valeureuses, ont porté le nom de "Chasseurs"(1) dans les armées royales, républicaines et impériales, mais c'est dans la « Compagnie des chasseurs d'essai », créée en 1837 par le duc d'Orléans pour expérimenter la nouvelle carabine DELVIGNE-PONCHARRA, que les chasseurs d'aujourd'hui trouvent leurs racines. Les brillants résultats obtenus font transformer la compagnie en un bataillon l'année suivante, et on lui donne le nom de « Premier Bataillon de chasseurs à pied » en 1840, à son retour d'Algérie. Il y avait fait merveille, aussi la décision de créer 9 autres bataillons se fait-elle sans tarder (2).

Après les épisodes glorieux de l'ISLY et de SIDI-BRAHIM en 1845 en Algérie, le nombre des bataillons est porté à 20 en 1853. Un bataillon supplémentaire est créé l'année suivante, pour entrer dans la garde impériale. Ces unités sont de toutes les campagnes du second Empire, en Crimée, en mer Baltique, en Italie, en Chine et Cochinchine, en Syrie, au Maroc et au Mexique.

A la suite de la douloureuse guerre de 1870-1871, leur nombre est porté à 30. L'outre-mer appellera les chasseurs en Tunisie, au Tonkin et en Annam, à Madagascar et au Maroc. Simultanément les chasseurs vont acquérir des spécialités : en 1888, douze bataillons destinés au combat en montagne deviennent « alpins » et, en 1913, ce sont dix groupes cyclistes qui sont rattachés aux divisions de cavalerie.



1er bataillon de chasseurs à pied 1910 - 1913  
Quartier BEURNONVILLE à Troyes

(1) En 1743 apparaissent les Chasseurs de FISCHER. En 1778 il existe 12 bataillons qui, en 1793, sont intégrés aux demi-brigades d'infanterie légère. Sous l'Empire le régiment de « Chasseurs à pied de la garde » fait preuve d'une grande valeur et jouit d'un énorme prestige. Par ailleurs cet article ne traite pas des unités de cavalerie, Chasseurs à cheval et Chasseurs d'Afrique, non moins glorieux.

(2) Après le décès de leur fondateur les 10 bataillons prennent le nom de « Chasseurs d'Orléans » qu'ils conserveront jusqu'à la chute de Louis Philippe en 1848.

La guerre de 1914-1918 voit la mise sur pied de 47 bataillons qui s'ajoutent aux 31 existant depuis 1913 (3). Certains constitueront l'infanterie de 3 divisions « bleues ». Pour un effectif moyen sur les rangs d'environ 72 000 tout le long de la guerre, 82 000 tomberont au champ d'honneur.

La fin du conflit voit les chasseurs participer aux opérations de stabilisation engendrées par le traité de Versailles, entre 1920 et 1924, en particulier en Haute Silésie. La campagne du RIF en 1925 renvoie quelques unités au Maroc.

Alors que les chasseurs cyclistes deviennent « dragons portés » en 1927, l'année 1937 voit apparaître une nouvelle spécialité : les « chasseurs portés », sur véhicules tout terrain (4), accompagnent les grandes unités de chars de combat.

La guerre de 1939-1940 donne aux 65 bataillons qui y participent l'occasion d'écrire de nouvelles pages de gloire, en Norvège, en Belgique (5) et en France. Dans la Résistance, les anciens chasseurs sont nombreux à combattre au cours des épisodes tragiques des GLIERES et du VERCORS, avant que les bataillons reconstitués participent à la libération de la France et à la campagne d'Allemagne.

A l'occasion de la guerre d'Indochine, le 10ème Bataillon devient parachutiste, mais c'est à nouveau « à pied » qu'il participe avec 14 autres à la campagne d'Algérie. C'est au sein du 7ème B.C.A. que le Sous-Lieutenant François d'ORLEANS, descendant direct du créateur des chasseurs, tombe le 11 octobre 1960 en Kabylie à la tête de sa section.

De nos jours, les 4 bataillons subsistants (6) participent aux opérations extérieures et au renforcement des unités d'infanterie de marine ou de Légion étrangère stationnées outre-mer.

## ESPRIT ET TRADITION « CHASSEURS »

Ce rappel historique montre que, si les chasseurs peuvent être une élite, ils ne sont pas des exceptions. Leur nom même implique un élan et une mission. C'est parce qu'ils sont chasseurs, et chasseurs « en bleu »(7), qu'ils se distinguent dans tous les sens du terme.

L'esprit chasseur qui s'est forgé au fil des années peut se résumer à ce qui les rassemble : leur drapeau unique, dont la garde est transmise chaque année d'un bataillon à un autre, et à ce qui les différencie, leur tenue bleue et leurs traditions, autrement dit leur image de marque. Ce sont là les ressorts essentiels du « style chasseur », refus de la médiocrité, de l'à peu près et du laisser aller ; style de commandement dans l'accomplissement du devoir journalier, dans la manière de vivre et de se comporter avec les autres. Le maréchal LYAUTEY parle de l'esprit d'équipe de ces gens qui « pigent et qui galopent », qui joignent à l'allant, l'allure et « le chic », et servent avec une discipline qui vient du cœur.

Tout cet esprit chasseur se retrouve dans leurs traditions, parfois objets de sarcasmes, ce sont pourtant elles qui soudent ceux qui les pratiquent et les conduisent à se dépasser.

Contre vents et marées, les Chasseurs ont conservé la tenue sombre et le cor d'argent de leur origine, ornés de soutaches ou des passepoils jonquille ; ainsi lorsqu'il fut question de transformer les chasseurs en « lignards » en 1875, ils composèrent le « chant de la protestation des Chasseurs, » encore traditionnel aujourd'hui. Les effets de couleur « moutarde » (kaki) ne sont utilisés qu'au combat. Un Chasseur ne parle de rouge qu'à propos du ruban de la Légion d'honneur, de la couleur du Drapeau et des lèvres de la femme aimée ! Tout le reste est qualifié de « bleu cerise ». A l'inverse du « biffin » qui porte une capote et vit dans une caserne, le chasseur porte un manteau et loge dans un quartier. Pour les défilés, le bataillon est précédé par sa fanfare, composée pour l'essentiel de clairons, cors et trompettes sonnant pavillon haut ; sa caisse claire donne la cadence (130 pas à la minute), entraînant un pas court et rapide qui confère une allure spécifique au déboulé de l'unité qui se présente.

(3) Les 31 bataillons de réserve, dérivés des bataillons d'active, portent le numéro de celui-ci augmenté de 40, soit 41 à 71. Les 9 bataillons de marche formés en 1915 portent les numéros 32, 102, 106, 107, 114, 115, 116, 120, et 121. Il y eut aussi 7 bataillons alpins territoriaux.

(4) Les 5ème et 17ème deviennent portés sur voitures « Lorraine » et, en 1940, les 16ème et 4ème deviennent « portés ». Les quatre bataillons perçoivent alors des chenillettes « Lorraine », mieux adaptées à la mission et des véhicules tout terrain « Latil » M7T1.

(5) NAMSOS et NARVIK pour la brigade de Haute Montagne composée des 13ème, 52ème, 67ème, 6ème, 12ème, 14ème B.C.A. et BLAREGNIES en Belgique pour le 10ème B.C.P.

(6) Subsistent en 2004 les 7ème, 13ème, 27ème, B.C.A. et le 16ème B.C.P.

(7) Le nom de « Chasseur » est donné aussi aux hommes des chars de combat, aux parachutistes, aux commandos, mais ceux-ci sont habillés comme le reste de l'Armée française, « en kaki ».

## LES CHASSEURS EN CHAMPAGNE

- 1914-1918 -

Dès le début des hostilités les chasseurs sont présents en Champagne. Au cours de la bataille de la Marne, le 17ème B.C.P. est à SOMPUIS, le 18ème à MAURUPT et SERMAIZE tandis que son bataillon dérivé, le 58ème, est à CONNANTRE et que le 16ème B.C.P. combat aux marais de SAINT GOND. Avec l'arrivée du 21ème Corps d'armée ce sont les 1er, 3ème, 10ème et 31ème B.C.P. constituant la 86ème Brigade qui bouchent le vide entre les IXème, et IVème Armées à la hauteur de MAILLY. A la fin de la retraite allemande, cette brigade tient le front dans la région de SOUAIN. Le 25 septembre 1914, le drapeau, gardé par le 10ème B.C.P., a sa hampe touchée par un éclat d'obus dans un bois proche de la ferme des WACQUES.

En février-mars 1915 au cours de la 1ère bataille de Champagne les 49ème et 58ème B.C.P. sont en ligne dans le secteur de PRUNAY, tandis que les 8ème et 18ème opèrent entre BEAUSEJOUR et le bois SABOT.

La grande offensive du 25 septembre 1915 amène une vingtaine de bataillons (8) entre AUBERIVE et BEAUSEJOUR. Pour cette attaque, les chasseurs ont coiffé le tout nouveau casque ADRIAN, orné d'un cor, et endossé la tenue bleu horizon. Seulement les galons de couleur verte les distinguent des « lignards ». ST HILAIRE LE GRAND, la ferme des WACQUES, tranchées de LUBECK et des VANDALES, la butte de SOUAIN, TAHURE, LES MAISONS DE CHAMPAGNE s'ensuivent de furieux combats, comme en témoigne le récit d'un ancien du 26ème B.C.P.

« Le 26 septembre au matin, le bataillon attaquait par surprise la ferme de NAVARIN et les bois P-15 P-16. Les chasseurs s'élancent avec un élan magnifique. Un feu de mitrailleuses d'une incroyable intensité brisa cet élan. Une véritable nappe d'acier interdisait tout mouvement et toute approche. Il fallut renoncer à avancer. La division tout entière reprit l'attaque le lendemain. Elle se heurta à la même barrière de feu. C'est alors que le Commandant LAURENT, bondissant à la tête de ses hommes fut frappé à mort. Le Père Raymond BRAULT, aumônier du bataillon, se précipita à son tour et tomba frappé d'une balle. Les hommes virent passer le brancard qui emportait leur commandant, les larmes aux yeux. Leur moral fut un instant ébranlé, mais bientôt le désir de vengeance l'emporta et le combat recommença avec ardeur. Les actes de courage furent innombrables pendant ces quelques jours. Les citations décernées aux 6ème et 1ère Compagnies, 3ème et 4ème sections de la 5ème Compagnie et les citations individuelles en témoignent : 22 officiers et 850 chasseurs manquaient à l'appel au soir du 27 septembre 1915 ».

L'année 1916 dominée par VERDUN et la SOMME n'est cependant pas de tout repos en Champagne, les 1er, 3, 10, 16, 20, 21, 29, 31, 65 et 69ème B.C.P. peuvent en attester sur les hauts lieux de NAVARIN, de TAHURE, de la butte du MESNIL ou de la Cote 193.

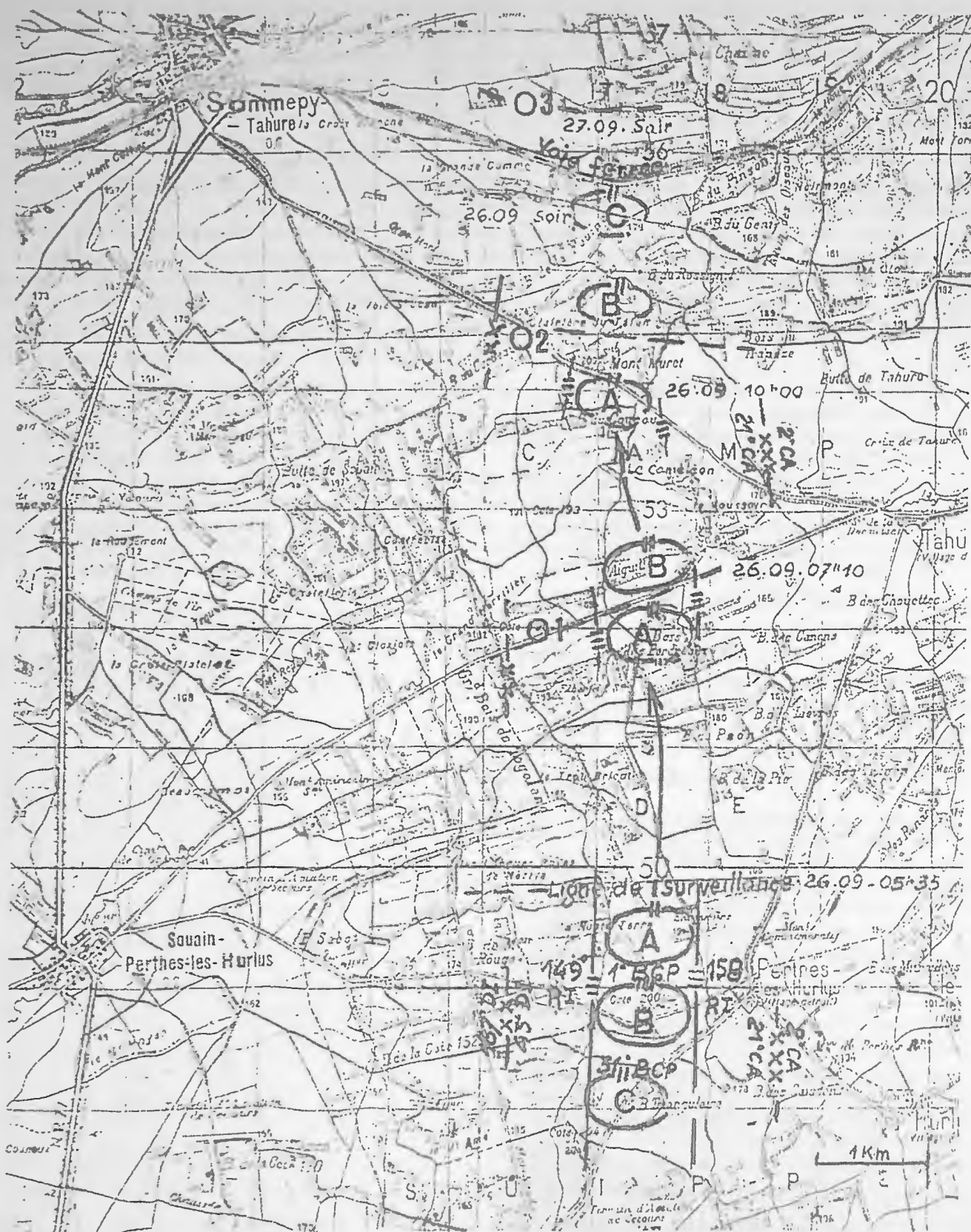
La réorganisation de l'infanterie française au cours de l'année, a pour effet de former des groupements de bataillons de chasseurs qui, réunissant 3 bataillons, sont l'équivalent d'un régiment alors qu'avant, chaque bataillon, fort de 6 compagnies, représentait un demi-régiment, les bataillons étant rassemblés par deux.

Le printemps 1917 voit le retour du drapeau en Champagne avec le 24ème B.C.A. et les furieux combats livrés par le groupement de bataillons de chasseurs comprenant le 56ème B.C.P. autour du MONT HAUT dans le massif de MORONVILLIERS.



Le fanion du 106 BCA décoré de la croix de guerre

(8) Les 2, 4, 8, 9, 16, 18, 19, 25, 26, 29, 32, 65, 69, 102, 106, 107, 114, 116, 120 et 121èmes bataillons ont été engagés dans la 2ème bataille de Champagne de septembre-octobre 1915.



Le 15 juillet 1918, lors de l'offensive allemande du FRIEDENSTURM sont engagés six bataillons de chasseurs à pied et la 46<sup>ème</sup> Division d'infanterie, formée de neuf bataillons de chasseurs alpins.(9) Le 10<sup>ème</sup> BCP est cité : « Bataillon d'élite, a repoussé violemment, en lui infligeant de très fortes pertes, tous les assauts, répétés jusqu'à six fois dans la matinée, d'un ennemi très supérieur en nombre et composé de troupes prussiennes réputées les meilleures de l'armée allemande ». Le 3<sup>ème</sup> Groupe de chasseurs cyclistes est aussi dans la bataille et, du 16 au 20 juillet, « oppose une résistance invincible aux attaques de l'ennemi ».



Une compagnie de chasseurs cyclistes faisant la pause, après une longue étape couronnée par un vif engagement.

Le 26 septembre lorsque la IV<sup>ème</sup> Armée française prend l'offensive en Champagne, elle met en ligne 8 bataillons de chasseurs (10) qui vont rivaliser d'ardeur dans la bataille de SOMMEPY. L'action d'éclat du « Premier » illustre l'allant et le savoir-faire de ces unités.

Placés au centre du dispositif de la 43<sup>ème</sup> D.I. les 1<sup>er</sup> et 31<sup>ème</sup> B.C.P. ont été articulés en 4 bataillons de marche A, B, C, D, formés chacun de deux compagnies de fusiliers-voltigeurs, une compagnie de mitrailleuses et un peloton d'engins. Ce groupement aux ordres du chef de bataillon LE BLEU (11), commandant le « Premier », est sur la position de départ le 26 au matin à hauteur de la cote 200. L'objectif final, O3, est le mouvement de terrain au nord de la voie ferrée SOMMEPY-CHALLERANGE.

Démarrant à 5h35 derrière le barrage roulant, dans un épais brouillard, sur un terrain bouleversé, le bataillon A surprend quelques flots de résistance et atteint à 7h10 la route SOUAIN-TAHURE, le premier objectif O1. Le bataillon B prend la tête à son tour et repart à 8h00. En dépit d'un durcissement de la résistance sur la crête à l'ouest du VOUSSOIR et de ce qui fut le bois du CAMELEON, le bataillon est à 10h00 sur la route SOMMEPY-TAHURE, les flots de résistance dépassés étant « traités » par les unités de deuxième échelon. Brusquement le brouillard se déchire et les chasseurs qui progressaient à la boussole découvrent devant eux le MONT MURET, leur second objectif O2. La réaction est immédiate, les compagnies se déploient comme à l'exercice et s'élancent baïonnette au canon avec tous leurs appuis vers la crête, l'atteignent et dévalent la contre-pente au milieu d'un bataillon ennemi surpris et désorganisé qui n'a pas le temps de se ressaisir. Le chef du bataillon allemand, capturé, déclarera : « C'est la plus belle attaque que j'ai vue. Malheureusement c'est vous qui l'avez faite et moi qui l'ai subie ».

Simultanément les abords du mont MURET et le bois du COUCOU sont nettoyés par le 2<sup>ème</sup> échelon. En attendant l'alignement des 149<sup>ème</sup> et 158<sup>ème</sup> R.I. voisins, les chasseurs se mettent en hérissos pour parer à une éventuelle contre-attaque ; puis c'est au tour du bataillon C fourni par le 31<sup>ème</sup> B.C.P. de prendre la tête. En fin de journée, comme prévu, le 3<sup>ème</sup> objectif O3, est en vue.

Du 25 au 28 septembre, comme l'indique la citation qui lui vaudra la fourragère aux couleurs de la médaille militaire, le « Premier » a capturé « plus de 700 prisonniers, dont un chef de bataillon et 14 officiers, 10 canons de 77, plusieurs minenwerfer, plus de 100 mitrailleuses ainsi qu'un matériel considérable ».

Dans les jours qui suivent d'autres bataillons ainsi que les cyclistes des 1<sup>er</sup> et 5<sup>ème</sup> Groupes (12) se feront tout autant remarquer et gagneront aussi citations et fourragère. Parmi eux le 16<sup>ème</sup> B.C.P. gagnera la fourragère rouge à VOUZIER. En 1940 il sera encore cité dans la même région.

Au total, 40 bataillons de chasseurs ont combattu en Champagne ; ils ont gagné entre la FERME DES MARQUISES et l'AISNE une partie des 242 palmes accrochées à leur fanions et, pour beaucoup, une des citations qui leur ont valu la fourragère. Des 19 corps d'infanterie métropolitaine décorés de la légion d'honneur, cinq sont des bataillons de chasseurs, les 6<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 16<sup>ème</sup> BCP, 27<sup>ème</sup> et 30<sup>ème</sup> BCA.

Le prochain bulletin relatara l'action des chasseurs en Champagne, en mai-juin 1940. Il montrera que ceux des 2<sup>ème</sup>, 21<sup>ème</sup>, 31<sup>ème</sup> B.C.P. au sein de la 14<sup>ème</sup> D.I. du Général de LATTRE de TASSIGNY, et ceux du 16<sup>ème</sup> B.C.P. de la 3<sup>ème</sup> D.C.R. du Général BERTIN-BOUSSU, ont été dignes de leurs aînés et ont ajouté un éclat supplémentaire à leur drapeau.

(9) Le 15 juillet 1918 sont engagés les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup> et 31<sup>e</sup> B.C.P. et la 46<sup>ème</sup> D.I. composée des 7<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 47<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup>, 53<sup>e</sup>, 62<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 23<sup>e</sup> et 63<sup>e</sup> B.C.A.

(10) Sont engagés dans l'offensive du 26 septembre 1918 les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup> et 31<sup>ème</sup> B.C.P.

(11) En avril 1942 le Général LE BLEU aidera le Général GIRAUD à s'évader de KOENIGSTEIN.

(12) Les citations des groupes cyclistes vaudront à leurs successeurs des 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> Dragons portés l'inscription CHAMPAGNE 1918 sur leurs étendards.

## COMMUNICATION DIVERSES

### Sur les pas des Armées de Champagne

Dans notre précédent bulletin nous avons décrit les principales étapes de ce circuit de mémoire. Page 6, la description du monument doit être complétée en mentionnant que dans la crypte, à côté de la tombe du général Gouraud, repose le Général Prételat, son chef d'état-major à la 4<sup>ème</sup> Armée.

### Rubrique « Nous avons lu »

« La Bataille du Blanc-Mont du 3 au 27 octobre 1918 ». La municipalité de Sommepey-Tahure a réalisé une plaquette de 13 pages sur cette bataille qui permit la libération complète du territoire de cette commune. Elle rappelle l'offensive du 26 septembre 1918, les combats des 2<sup>ème</sup> et 36<sup>ème</sup> divisions américaines pour s'emparer de ce verrou, puis la reconstruction de Sommepey grâce à l'aide du peuple américain et l'édification du monument du Blanc-Mont.

Cette plaquette peut être commandée à la mairie de Sommepey-Tahure (51600) pour la somme de six euros franco.

### Bulletins disponibles

Il reste quelques exemplaires des bulletins de

**Janvier 95** ( 4 exemplaires du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la construction du Monument )

**Janvier 98** ( l'engagement des Régiments de la 93<sup>ème</sup> D.I. américaine )

**Juin 98** ( n° spécial : Victoire en champagne )

**Janvier 2000** ( la 1<sup>ère</sup> Armée le 12 juin 40 )

**Janvier 2001** ( la Marine en Champagne )

**Juillet 2001** ( la Marine en Champagne )

**Janvier 2002** ( Noël en Champagne –

**Juillet 2002** ( La Légion en Champagne 1<sup>ère</sup> partie )

**Janvier 2003** ( La Légion en Champagne 2<sup>ème</sup> partie )

**Juin 2003** ( Jazz à la Vième Armée )

Demandez-les au Secrétariat. Prix : 1,5 € port compris ( sauf juin 98 = 3 € )

### Soutien à la Fondation

*Vous pouvez aider l'œuvre entreprise par la Fondation, organisme reconnu d'utilité publique, habilité à recevoir dons et legs, nets d'impôts.*

*Chèques libellés à l'ordre de :* FONDATION DU MONUMENT ET OSSUAIRE DE NAVARIN

**CCP PARIS 5 556 32 D**

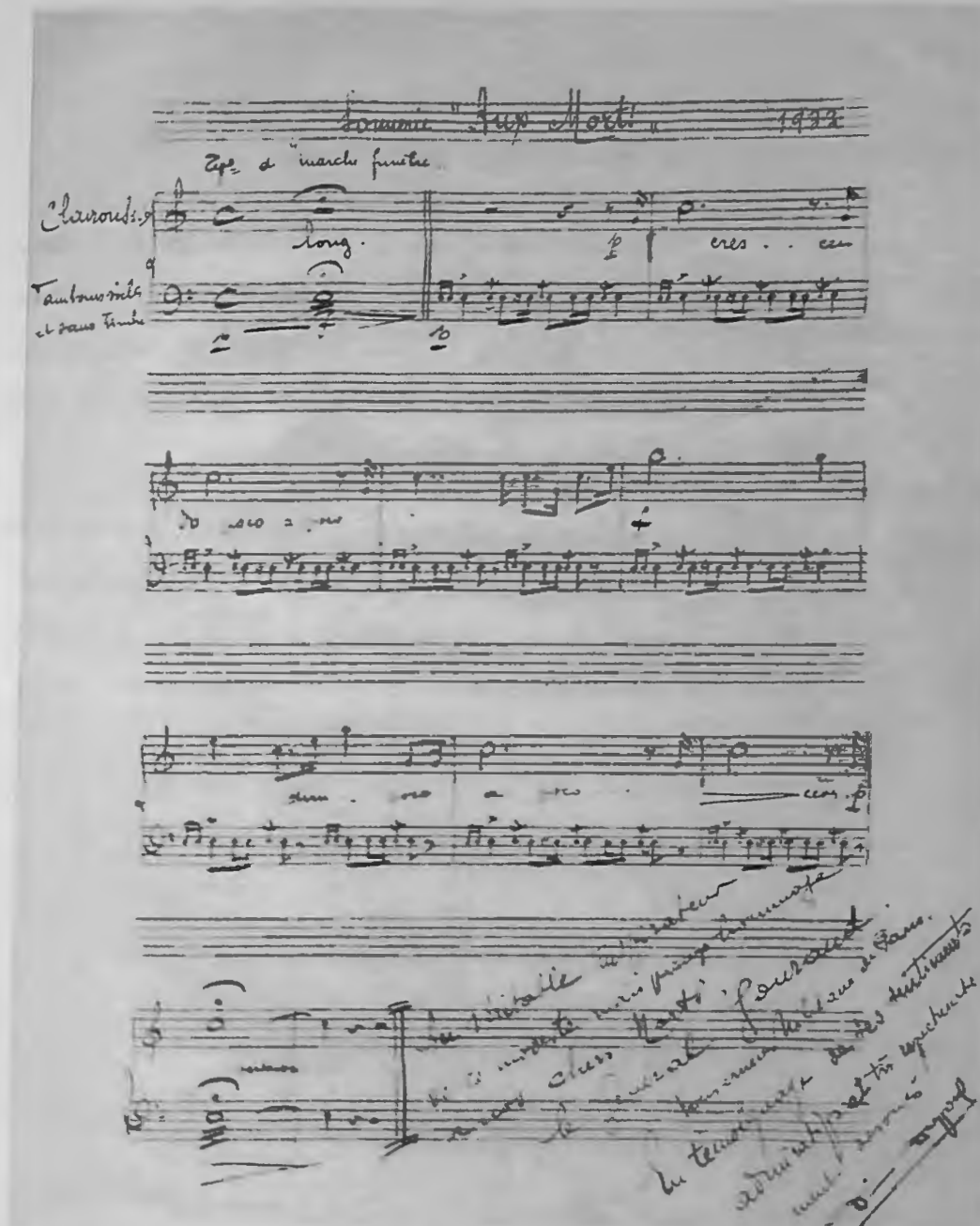
Adresse administrative : 10 rue de l'Eglise - 51510 THIBIE

## LA SONNERIE « AUX MORTS »

Il est peu connu que la sonnerie "Aux Morts", réglementaire dans l'Armée française, est due à une initiative du Général Gouraud.

Lors de ses visites à l'étranger, en Angleterre et aux Etats Unis en particulier, il avait été frappé par l'impact qu'avaient les sonneries "LAST POST" et "TAPS" sur les participants aux cérémonies de souvenirs aux Morts, Il prit l'initiative de faire composer par le chef de la musique de la Garde Républicaine une sonnerie appropriée. Il la fit exécuter lors de la cérémonie de ravivage de la Flamme de l'Arc de Triomphe le 14 juillet 1932 en présence du Ministre de la Guerre et lui proposa sur le champ qu'elle devienne réglementaire.

Nous reproduisons ci-après la partition dédiéee par le Commandant Dupont chef de la musique de la Garde Républicaine et la proposition officielle du général Gouraud au Ministre de la Guerre.



Dédicace figurant sur la partition.

« Au véritable inspirateur de ce modeste mais pieux hommage à nos chers Morts, le Général Gouraud, Gouverneur Militaire de Paris.  
En témoignage de ses sentiments admiratifs et très respectueusement dévoués. Signé, Dupont. »

GOUVERNEMENT MILITAIRE  
DE PARIS

-----  
Etat-Major  
-----

N° 443 /G.M.P.

Paris, le 28 Juillet 1938.

Le Général GOURAUD  
Gouverneur Militaire de Paris

à Monsieur le MINISTRE de la GUERRE  
- Cabinet -

Les Cérémonies d'hommage aux Morts de la Grande Guerre qui, depuis l'armistice, se déroulent devant les Monuments Commémoratifs, et plus particulièrement devant la Tombe du Soldat Inconnu, comportent toujours une minute de Silence observée par les assistants.

Cette coutume est devenue désormais un véritable "Rite" auquel participent, dans une même communauté de pensée, tous ceux qui ont au coeur l'amour de la Patrie ainsi que des sentiments de reconnaissance envers ceux qui l'ont sauvée.

Beaucoup pensent que ce Rite serait plus complet s'il comportait, comme prélude, une sonnerie de clairons appropriée.

C'est l'avis de ceux qui ont assisté comme moi à des Cérémonies analogues en Grande Bretagne ou aux Etats-Unis et ont été frappés de l'effet produit par les sonneries, dites "LAST POST" et "TAPS".

.....

J'ai donc pris l'initiative de demander au Chef de Musique - Commandant DUPONT, de la Garde Républicaine, de composer, sous le titre de sonnerie "AUX MORTS", un projet présentant le caractère voulu.

C'est cette sonnerie que vous avez entendue le 14 Juillet dernier, à l'Arc de Triomphe de l'Étoile lorsque vous avez ranimé "la Flamme".

Vous avez bien voulu me dire, à ce moment, que vous la trouviez très bien et répondant tout à fait à la pensée qui l'avait dictée. Vous avez bien voulu acquiescer également, quand je vous ai proposé de l'adopter pour les Cérémonies d'hommages aux Morts auxquelles l'Armée est appelée à participer.

J'ai en conséquence l'honneur de vous adresser, ci-joint, le texte de la sonnerie en question en vous demandant de vouloir bien la rendre réglementaire. J'ai pu m'assurer, en la faisant exécuter par les tambours et clairons d'un régiment d'Infanterie de la garnison de Paris qu'elle ne présentait pas de difficultés d'exécution pour les Corps de troupe.

Pour le Général GOURAUD absent  
Le Général PRUTHAT  
Pvt. Gouverneur Militaire de Paris  
signé: PRUTHAT.



Le général PERSHING  
signant le livre d'or de la Flamme  
en présence du général GOURAUD

Les documents ci-dessus, partie des archives du général Gouraud, confiées par sa famille aux Archives du Ministère des Affaires Étrangères, montrent les circonstances dans lesquelles le général a proposé en juillet 1932 l'instauration d'une Sonnerie aux Morts officielle.

Maurice Lasalle est né en 1895 dans une famille de vignerons de Sillery. Il fit des études à l'École de Commerce de Reims, puis des stages à Berlin et Londres. Incorporé en décembre 1914, il a combattu au 94<sup>ème</sup> R.I. à partir de mai 1915 au Bois de la Gruerie, puis près de Mourmelon et fut tué le 26 septembre 1915 près de Souain.

Il a laissé un journal très détaillé de mai à août 1915, donnant heure par heure, ses activités, ses observations, ses réflexions. Sa lecture fait prendre conscience très concrètement de la vie de l'infanterie.

Ces régiments alternent les séjours dans les tranchées de 1<sup>ère</sup> ligne, des temps en réserve, très près du front (la troupe y est toujours prête à remonter en ligne en cas d'attaque et fait des corvées de ravitaillement et de terrassement), et de rares jours de repos, plus loin en arrière. Par sa plume, Maurice Lasalle nous fait très concrètement découvrir cette vie.

De ces 70 pages, nous vous proposons aujourd'hui des extraits sur la vie des troupes en arrière des 1<sup>ères</sup> lignes, réservant des récits de tranchée pour une prochaine livraison. Nous remercions Monsieur Jean Marie LORET, de Sillery, son neveu, de nous avoir permis de publier ces extraits.

\*\*\*

*Le 27 mai, il monte en ligne pour la 1<sup>ère</sup> fois :*

11h : La Chalade ; de chaque côté, des gourbis de l'artillerie se cachent sous les arbres, une ville entière de petites maisons de toutes formes, en bois ou en chaume ; l'artillerie a l'air en sûreté, ainsi que les chevaux à qui on a construit aussi des écuries en feuillage.

12h : nous atteignons les premiers gourbis de l'infanterie, creusés dans la pierre et étagés sur le versant d'une colline. Chacun s'est ingénié à obtenir quelque chose de plus confortable. L'autorité militaire a fourni au soldat ce qu'il ne peut trouver sur place : des cuisines, des lavoirs avec lessive, des poêles dans les gourbis.

*Mais cette impression de luxe ne dure pas. Le 7 juin, après 3 jours de repos, il remonte vers le front :*

18h : nous sommes rendus dans nos gourbis et avons lâché sacs, fusils, équipements et musettes. Je suis exténué. Notre gourbi est une excavation de 4 m sur 2, creusée dans le flanc d'un monticule, dont le sol est couvert de branchages, puis de paille sèche...

8 juin, 8h : nous grattons le sol de notre demeure souterraine ; le dessous est un véritable fumier avec des branchages enchevêtrés...

9 juin, 3h : je sommeille encore. Une goutte me tombe sur la joue ; je ne bouge pas. Une 2<sup>ème</sup> goutte : dans mon sommeil, je crois qu'un camarade me fait une farce, mais pour qu'il en soit pour ses frais je me tiens tranquille... La pluie tombe à flot dehors : notre pauvre toit est inondé. A la hâte, nous détachons nos toiles de tente de nos sacs et nous nous en couvrons, mais la paille est déjà mouillée...

Le 20 juin, 13h : la compagnie de relève arrive. Nous passons nos consignes. Comme d'habitude, c'est très rapidement que nous franchissons le boyau (1) et que nous arrivons aux gourbis de réserve.

14h : Nous sommes installés dans un gourbi tout ce qu'il y a de plus gourbi ; c'est un chenil, haut d'à peine un mètre, où nous sommes entassés à trente. On ne peut s'y mouvoir qu'à genoux. Le toit est formé de rondins qui, à notre avis, ne suffiraient pas à nous garantir d'un bombardement. C'est là que nous coucherons et, malgré tout, je persiste à croire que nous dormirons bien...

21 juin, 7h : nous devons déjà aller chercher l'eau dans un village voisin pour la première ligne.

9h : nous sommes dans le boyau. Avec 6 hommes, je dois ravitailler la 1<sup>ère</sup> compagnie. La distribution se fait le plus justement possible, mais chacun n'a qu'un quart d'eau...

*Ce même jour, après un bombardement bref et brutal de la 1<sup>ère</sup> ligne :*

16h35 : l'ordre est donné de s'équiper, c'est l'alerte ; on craint certainement que les Allemands n'avancent et que nous soyons obligés d'aller renforcer.

16h45 : La 2<sup>ème</sup> section qui était en piquet reçoit l'ordre de gagner les boyaux.

18h15 : j'accompagne une corvée de cartouches en 1<sup>ère</sup> ligne. Nous croisons dans le boyau notre 2<sup>ème</sup> section qui n'a pas eu à intervenir et qui rentre en réserve.

*Le 23 juin, M. Lasalle est toujours en réserve, mais, dans cette position, on ne se repose pas :*

7h : j'accompagne une corvée d'eau à La Harazée puis en 1<sup>ère</sup> ligne.

8h : je suis de retour. De la boue jusqu'aux genoux que je suis obligé de gratter au couteau. Mes molletières sont un bloc de boue.

12h : l'ordre arrive de démolir notre gourbi pour l'agrandir. Nous devons déménager notre fourmiment ; je crains que la pluie ne reprenne.

13h30 : la pluie tombe ; la reconstruction du gourbi est cependant en bon chemin.

15h : le gourbi est agrandi, il faut maintenant le recouvrir : une corvée part chercher des rondins.

15h10 : la corvée revient sans rondin. N'aurait-on pas mieux fait d'attendre les rondins pour commencer à découvrir ? Il faut recouvrir avec les vieux rondins ; en cas de pluie, nous étendrons nos toiles de tente.

15h50 : l'ordre arrive de nous équiper, il va y avoir une attaque à notre gauche...

17h : la soupe arrive. La pluie tombe. On reste équipé...

20h : nous sommes étendus sous le gourbi à peine recouvert ; il fait froid et la terre est très humide. On dort cependant et je suis sûr que nous n'aurons même pas le rhume.

(1) Contrairement aux tranchées, parallèles au front, les boyaux permettaient la liaison entre tranchées successives et vers l'arrière.

*Quand il est au repos, à quelque distance du front (le 1<sup>er</sup> juillet, il est à Moiremont), Maurice Lasalle observe et donne parfois libre cours à son humour :*

**9h30** : on entend une musique qui joue dans un coin du village. Tous les jours, il y a concert par la musique d'un régiment quelconque. Je me demande s'il devrait être permis de faire de la musique à l'arrière alors qu'à quelques kilomètres, sur le front, il y a des hommes qui se font tuer, déchiqueter, et que l'on emporte en morceaux affreux à voir dans des toiles de tente. Espère-t-on par cette musique nous égayer ? Sans doute, mais je remarque que, sur mes camarades aussi bien que sur moi, c'est l'effet contraire qui se produit... Cette musique nous fait sentir que, pendant que nous souffrons dans les tranchées, il y en a qui s'amuse à l'arrière.

*Le 8 juillet, à Florent : Des multiples usages de la tente.*

Étendu sur ma toile de tente, je rêve... A propos de toile de tente, je ne crois pas exagérer en disant que c'est l'objet le plus nécessaire au troupier. On voit beaucoup d'hommes sans chaussettes, on en voit beaucoup plus sans chemise, mais on n'en voit pas sans sa toile de tente.. Est-on au bivouac en plein air par beau temps, on passe la nuit enveloppé dans la toile de tente ; pleut-il, on est dessous ; est-ce jour de beau soleil, on se garantit de celui-ci et des mouches avec la toile de tente. Est-ce dans un gourbi, la toile sert de portière ... de plafond. Dans la tranchée de 2<sup>ème</sup> ligne par un grand soleil, placée sur 4 piquet, elle sert d'ombrelle, elle sert de manteau s'il pleut très fort. Le matin, on balaie le cantonnement et on enlève les ordures, toujours dans la toile de tente ; et le hasard voudra que ce soit justement sur cette même toile qu'à l'heure de la soupe, le cuisinier dépose le pain. Joue-t-on aux cartes au repos, elle sert de tapis ; manque-t-il des boutons au pantalon, on découd les boutons qui sont sur ses côtés ... Est-on blessé au bras ou à la cuisse, un morceau déchiré en hâte sert de ligature. Est-on grièvement blessé et le brancard n'est-il pas sous la main, la toile en fait office. Elle a donc bien des usages, cette toile de tente, et elle en a encore un, bien pénible hélas : elle sert de cercueil au malheureux soldat qui tombe dans la tranchée.

Quand on lit cette énumération, il y a une chose qui saute à la vue : elle ne sert jamais à ce à quoi elle est, d'après son nom, destinée, à monter une tente ... Brave toile de tente, je crois que tu serviras au troupier jusqu'à la fin ; je prévois qu'attachée par les quatre coins au bout d'un bâton, tu lui serviras de baluchon au jour de la libération.

*Le 18 juillet, son régiment est descendu au repos, en camion, jusqu'à Bournonville :*

**21 juillet 7h** : des vêtements et différents objets de fourmiment sont arrivés au bureau de la compagnie ... Les sergents sont servis les premiers, ils sont habillés à neuf. Ensuite les cuisiniers arrivent ; là, comme c'était à craindre, des plaintes s'élèvent ; en effet, les combattants ne méritent-ils pas plus de toucher des habits neufs que les cuisiniers qui restent constamment à l'arrière ? ... Mon tour de passer arrive, mes besoins sont restreints : des molletières, des chaussettes, un caleçon, un képi ... lorsque les hommes passent, il ne reste plus pour les satisfaire entièrement ; c'est regrettable que les compagnies ne touchent pas d'équipements en nombre suffisant pour rééquiper tous leurs effectifs...

**10h** : chacun a enfilé les vêtements que, tant bien que mal, il a pu toucher, et je puis remarquer que tous les complets neufs sont en velours peu solide ; c'est encore une nouvelle tenue. On ne peut se figurer le nombre de tenues différentes que l'on rencontre dans une compagnie, je ne sais pas s'il y a deux hommes qui portent la même. Quel est le but poursuivi par les gouvernants en créant ainsi une armée bigarrée ? ... J'ai vu bien des prisonniers allemands au camp, tous avaient la même tenue réséda ; mais ici, il y a du bleu clair, du bleu ciel, du vert sombre, du gris, du bleu foncé, du rouge, du kaki, autant dire une armée polichinelle. Il doit y avoir quelque chose qui cloche là-dessous...

*Fin juillet, le 9<sup>ème</sup> R.I. est envoyé à Mourmelon pour faire des terrassements importants.*

**2 août** : le général aurait dit aux officiers que nous irions creuser un boyau très long et très large, du côté de Baconnes, boyau qui permettra d'évacuer en voiture les blessés du front.

**4 août, 4h25** : après bien des allées et venues sous bois, nous sommes enfin arrivés sur l'emplacement de travail. Le boyau à continuer est très large.... A peu de distance, 600 m environ au nord, on aperçoit devant un groupe de sapins de petite taille une ligne blanche qui se prolonge indéfiniment à gauche et à droite ; c'est le parapet crayeux de notre première ligne. Beaucoup plus loin, à 400 ou 500m des nôtres, on distingue les lignes allemandes ; dans le fond, c'est la butte de Moronvillers où s'étagent des tranchées et des tranchées allemandes...

*Les travaux continuent.*

**15 août, 18h30** : on part. Ma section ferme la marche. Derrière moi, il n'y a plus que le major et la voiture d'ambulance. Quand nous arrivons vers 20h30, il fait nuit noire et le commandant de compagnie me désigne un endroit problématique où je dois me rendre avec ma section... Les outils manquent ; j'en envoie chercher et, pendant ce temps, je recherche l'orientation du boyau car celui-ci n'est pas commencé, et c'est en rampant que je trouve les pieux servant de points de repère. Il est 22h quand mes hommes sont installés... **3h** : Le parapet est rapidement recouvert de terre noire pour être rendu invisible aux avions... et on part alors qu'il fait bien clair.

## MANIFESTATIONS DE L'ANNEE 2004.

Au cours de l'année 2004, la Marne célébrera le 90ème anniversaire de la 1ère bataille de la Marne. Le détail des manifestations prévues sera publié dans le prochain bulletin.

### A.S.M.A.C.

Samedi 20 mars 2004

10h 30: conseil d'administration de la Fondation,  
14h : conseil d'administration de l'ASMAC,  
18h : ravivage de la Flamme, Arc de Triomphe ( avec la CSCC )

Samedi 3 avril 2004

10h30 Assemblée Générale des membres de l'association,  
à la Salle polyvalente de Jonchery sur Suippe.

Dimanche 20 juin Pèlerinage annuel à NAVARIN.

### AUTRES ASSOCIATIONS DE LA C.S.C.C.

|              |                                                                 |
|--------------|-----------------------------------------------------------------|
| 20 mars      | Ravivage de la Flamme ( Arc de Triomphe ).                      |
| 30 mai       | Saint Hilaire le Grand ( Cimetière russe ).                     |
| 26 juin      | Vauquois.                                                       |
| 27 juin      | La Haute Chevauchée ( Argonne ).                                |
| 11 juillet   | Dormans.                                                        |
| 5 septembre  | Mondement. ( célébration principale<br>du 90ème anniversaire ). |
| 26 septembre | La Pompelle                                                     |

### IN MEMORIAM

Monsieur DIJOL Raymond à 51150 VRAUX

Monsieur BAUR Frédéric,  
Père de Jacques BAUR, gardien du Monument.

Madame LENGELLÉ, mère du colonel MÉRY

Nous leur adressons toutes nos condoléances.

### MARIAGE

Nous avons appris avec joie le mariage de Franck BEAUPERIN avec Dominique CABAZAN, le 9 août à La Rochelle. Faisant actuellement un service militaire volontaire comme aspirant au Musée de l'Armée, il fut longtemps notre plus jeune adhérent.

C'est un collectionneur d'objets de la guerre de 14-18 et un historien qui connaît bien la Champagne, Massiges en particulier, au sujet duquel il nous a promis un article.

Nos meilleurs vœux aux jeunes mariés

### COTISATIONS

La cotisation est valable pour une année calendaire. Pour éviter les rappels, nous vous demandons, dans la mesure du possible, de régler votre cotisation en début d'année, quelle que soit la date à laquelle vous avez réglé celle de l'an dernier.

Cotisation 2003 : 31 adhérents n'ont pas encore payé la cotisation 2003. Nous leur faisons un dernier appel avec le présent bulletin.

Les cotisations sont vitales pour l'A.S.M.A.C.. Il faut absolument maintenir, et même mieux, augmenter le nombre de nos adhérents.

Le reçu fiscal de la cotisation 2003 (pour celles excédant le montant minimum) est joint à ce bulletin.

Cotisation 2004 : l'appel est joint au présent bulletin. Nous vous demandons de bien vouloir le remplir et le retourner, dès le début de l'année, au Secrétariat de l' A.S.M.A.C. - 4, rue des Condamines - 78000 VERSAILLES., accompagné de votre chèque. Cela évitera des rappels coûteux.

### POUR ADHERER A L'ASSOCIATION

Il vous suffit d'adresser la demande, indiquant les nom et adresse, accompagnée d'un chèque d'un montant minimum de 8 Euros, à  
A S M A C - 4, rue des Condamines - 78000 VERSAILLES

L'adhésion vous permettra de recevoir nos deux bulletins annuels. Un reçu fiscal sera adressé pour toute cotisation excédant le montant minimal. Le dernier bulletin paru vous sera adressé immédiatement.

Grâce à vous, de nouveaux adhérents nous ont rejoints en 2003. faites connaître notre association , faites adhérer vos amis(es).

ASSOCIATION DU SOUVENIR  
AUX MORTS DES ARMEES DE CHAMPAGNE  
ET A LEUR CHEF LE GENERAL GOURAUD  
4 rue des Condamines 78000 VERSAILLES

FONDATION DU MONUMENT  
AUX MORTS DES ARMEES DE CHAMPAGNE  
ET OSSUAIRE DE NAVARIN  
10 rue de l'Eglise - 51510 THIBIE

Responsable de la publication : Georges FEYDEL  
Imprimeur : REPRO and CO, de CHALONS EN CHAMPAGNE - ISSN 1763-3524